Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

12	X		16X			20 X			24X	·			28X		<u> </u>	32X
								J								
Ce document		taux de i	réductio	on indique	é ci-des	sous.	22X				26X			30:	κ	
Comme	itaires supp	lémentai reduction	n ratio c													
	nal commen	ats•/					L	1			ériodi	iques)) de la li	vraison		
mais, lo pas été i	sque cela é ilmées.	tait possi	ble, ces	pagas n'o	ent		L F		Titre o Mastha	le dépa ead/	rt de	la liv	raison			
II se peu Iors d'ui	t que certa le restaurat	ines page: tion appar	s blanch raissent	dans le te	xte,		Г	一,	Captio	n of is:	sue/					
within t	aves added he text. Wi litted from	henever p filming/	ossible,	these hav	ve			- 1		age of e titre			son			
distorsi	re serrée pe on le long d	le la marg	e intério	ure						n head e de l'e						
along in	nding may terior marg	jin/					[- 1		es inde		•	ex			
1. / 1	vith other r ec d'autres		ıts				[. /		nuous p	-		,			
	d plates and s et/ou illus						[y of pr é inéga			ression			
1 1	d ink (i.e. c e couleur (i			• • •	re)					through parence						
1 1	d maps/ éographiqu	ies en cou	ıleur						-	detach détach						
	tle missing, de couvert		lue										ned or fo		;	
1 1	restored and ture restaur	-	•	ée									aminate pelliculé			
1 1	damaged/ ture endom	ımagée								damag endom		es				
1	ed covers/ ture de cou	ileur					i			red pa	_					
copy available may be biblic of the images significantly checked belo	graphically in the repr change the	unique,	which n , or whi	nay alter : ich may	any			exem biblic repro	plaire ograph duite, la mét	qui soi ique, q ou qui	nt pel Jui pe i peu	ut-êtr uvent vent e	rer. Les e unique modifie exiger ur filmage	es du po er une i ne mod	oint de v mage ification	
The Institute	-				•								eilleur ex	•	•	

LA

TERRITORIA DE LA CONTROLLA DE

SEMAINE RELIGIEUS

QUÉBEC

Publice avec l'approbation de

SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Propriétaire-Rédacteur: M. l'abbé D. GOSSELIN CURÉ DU CAP-SANTÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Une piastre par an, payable d'avance, le numéro 2 cts

QUEBEC:

DES ATTITUES TYPODRAPHIOUSES DE A. COTÉ ET CH

1890

SOMMATRE:

M. l'abbé A. A. Blais coadjuteur de l'évêque de Rimouski, 355.—La Purification 358.—Mgr Satolli, 358.—Nécrologie, 360.—Apostolat de la prière, 361.—Les églises nationales, 362.—Le catholicisme en Hollande, 363 —Une prison de femmes, 364.—Petite chronique, 365.

FÊTES DE LA SEMAINE

Lundi, 3 février - Purification de la Ste. Vierge. -Prière de N. S. J. C, Mardi, Mororedi. 5 -Ste. Agathe. St. Tite. Jeudi, e 5 48 . S. Romuald. Vendredi. 46 -S. Jeau de Matha-Samedi. Dimanche. Sexazésime.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUEBEC.

Mosses basses le dimanche 3.5 h., 6 h.,

7 h., Sh.—Grand'messe a 9 h.; Vepres a 2 h.

eglise de la bass -ville.

Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 k. Eslut, 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche 2 6, 7, 8, 9.— Grand'messe 3 50 haures.—Calculisme 2 1 a., Vépres à 2 h.

CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 62 h... Grand'messe à 91 h.; Vépres à 2 h.; Semon et Salut à 4 h. CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE Messes basses à 51, 6 et 7 h.—Sormon

et Salut à 5 h.

'eglise s. Jean-Baptiste.

Messes basses à 51, 7 et 8 h.—Grand'messe à 91 h; Catéchisme à 1 h.—Vépres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT.SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 53, 63, 73 et 83.—Grand'messe à 93.—Vépres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.

Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

TABLEAU DES QUARANTE-HEURES

Mardi, 4 février—S. François, I. Q. Jajidi 5 " —S. Evariste. Vendredi, 7 " —S. Apollinaire. Dimanche, 9 " —Ske-Maris de la Beause.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

AVIS

Bareau de la sempine Réligiouse de Québec, Cap-Santé, cosaté de Portneuf. Toute personne qui recruise sing abomements a droit à un abonnement grain. On me a'pour moins d'un an. Les abonnées en retard sont priés de faire remice au plus tôt. On peut se procurerda série complète de la Semaine Réligious pour l'apuée 1839, moyennant une plastre. Sur demande, la Semaine Réligique recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnées.

IN PRO WINASHI REPAREMENT.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

M. l'abbé A. A. Blais, coadjuteur de l'évêque de Rimouski.

Nous avons la tâche agréable d'annoncer à nos lecteurs que M. l'abbé A. A. Blais, chapela n du Bon-Pasteur de Québec, est nommé évêque de Germanicopolis et coadjuteur de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Rimouski, cum futura successione. Sa Sainteté Léon XIII a daigné agréer le choix unanime de l'épiscopat de la province ecclésiastique de Québec, et préconiser, dans le consistoire du 30 décembre dernier, le candidat éminemment digno qui lui a été présenté.

La nouvelle de cette nomination réjouira tous les vrais amis de Sa Grandeur Mouseigneur Langevin, son clergé ainsi que ses diocésains, et ne surprendra personne de ceux qui ont l'avantage de connuître le nouveau titulaire.

Elle réjouira tous les bons amis de S. G. Mgr Langevin, parco que le Saint Siège vient de lui donner l'auxiliaire le plus capable de lui aider à porter le poide des années, et de distraire l'immense douleur dans laquelle l'a plongé la perte d'un frère qu'il aimait . comme un autre lui-mêr.e. Elle réjouire son clergé ainsi que ses diocésains, parce que le nouveau coadjuteur sera pour eux, non seulement un supérieur, mais de plus, un père et un ami. Elle no surprendra personne de ceux qui ent l'avantage de connaître le nouveau titulaire, car tous, nous pouvons le dire sans la moindre exagération, ont toujours eu la conviction inébranlable de le voir un jour ceindre la mître des premiers pasteurs-

En effet, ses qualités du cour et de l'esprit, sa régularité jusque dans les détails, une distinction de manières qui impose, son expérience dans l'art difficile de gouverner, acquise à l'école du professorat et dans l'exercice des délicates in otions de chapelain, ses connaissances théologiques et juridiques jointes à une prudence

consommée, légitimaient ploinement, comme l'evènement le prouve aujourd'hui, les prono-ties que nous ven ens de rappeler. M. l'abbé A. A. Blais était, sans contredit, l'une des personnalités les pus marquantes du clergé de l'arch diocèse de Québec, qui professe pour lui une estime bien méritée, et qui le voit sortir de ses cadres avec un regret aussi sincère que légitime.

Que le nouvel élu veuille bien pardonner ce franc-parler de celui qui a été de sa part l'objet de nombreuses marques de bienveillance, et qui a souvent mis à contribution ses convaissances sûres et variées. Qu'il veuille bien aussi, à l'occasion de son élévation à l'épiscopat, accepter l'expression respectueuse de nos humbles félicitations et de nos meilleurs souhaits—felicitations et souhaits que tous ses anciens confrères, nous n'en doutous pas, seront heureux de lui présenter à l'instar de la Semaine Religieuse.

Que le joug de l'épiscopat lui soit léger.

Que tous les diocésnins de Rimouski s'efforcent à l'envi d'aplanir les voies à celui qui s'en va au milieu d'eux, pour alléger le fardeau de leur vénérable évêque, pour travailler au développement de toutes les œuvres diocésnines pour promouvoir leurs intérêts spirituels et temporels. Qu'ils ne fassent tous avec lui qu'un cœur et qu'une âme.

M. l'abbé André Albert Blais est ne à Saint Valier, comté de Bellechasse, le 26 août 1842, du mariage de Hubert Blais et de Marguerite Roy. Entré au Collège de Sainte Anne de la Pocatière le 10 septembre 1856, il en sortait le 11 juillet 1865, après un excellent cours classique, et en lai-sant dans cette institution les meilleurs souvenirs. Le 10 septembre 1865 il entrait au Grand Séminaire de Québec, et le 26 décembre de la même année, il était a quilé au Collège de Lévis qui béneficia de ses services jusqu'à juillet 1864. Ordonné prêtre à Québec le 6 juin 1868, M. l'abbé A. A. Blais fut, quelques semaines après, nommé vicaire à Saint Colomb de Sillery, poste qu'il échangea, en septembre de la même autée, pour celui de professeur au Collège de Lévis. A la demande des Messieurs du Séminaire de Québec, qui n'avaient pas manqué de remarquer, pendant son séjour au Collège de Lévis, ses remarquable-aptitudes pour l'ensoignement et la direction de la jeunesse, il accepta on 1869 les fonctions de Professour d'anglais et d'Assistant Directeur du Pensionnat de l'Université Laval, dont il fut le Directeur en chef, de 1873 à 1874. Bon nombre d'étudiants de cette époque ont souvent parlé devant nous de la haute estime qu'ils profes nient pour leur directeur. La sagesse de ses conseils, l'intérét qu'il portait à tous, son urbanité et son execuse politesse

lui donnaient une autorité que ne possède pas toujours celui qui en est le représentant officiel. Plusieurs de ces jeunes gens lui doivent d'avoir traversé cet âge périlleux sans faire un triste naufrage, comme plusieurs lui doivent aussi de n'avoir pas abandonné la carrière professionnelle dans laquelle ils vivent maintenant, avec honneur pour eux-mêmes et pour la société. Bien des puents ont vu leurs tribulations se changer en joies, grâce à l'action si sacerdotale et si paternelle exercée sur leurs confants par le directeur éclairé et dévoué auquel ils étaient confiés.

Dans l'automne de 1874, M. l'abbé Blais obtint la permission de se rendre à Rome pour compléter ses études théologiques et canoniques, et le 14 mars 1877 il subissait avec succès les épreuves du Doctorat en Droit Canon, au Lycée Pontifical de l'Apollinaire. Avant de revenir au Canada, il employa ses vacances à visiter les principales villes d'Italie, de France, de Belgique, de Suisse, du Royaume-Uni, ainsi que Constantinople et Athènes A son retour, le Séminaire de Québec s'empres-a de lui offrir la chaire de Droit Canon, qu'il accepta et occupa jusqu'en 1881, époque à laquelle il repartit de nouveau pour l'Europe. Il profita de ce second voyage pour visiter les lieux les plus célèbres de la Palestine et les principales villes d'Autriche, d'Allemagne et d'Espagne.

Depuis 1882, M. l'abbé Blais exerce les fonctions de chapelain de Bon-Pasteur de Québec. Dans cette po-ition modeste, il est vrai, mais qui exige un ensemble de qualités que peu d'hommes penvent se vanter de posséder, il a fait si bien que, sous son intelligente direction, la communauté du Bon-Pasteur a pris place parmi les mieux disciplinées of les plus elifiantes de la Province de Québec. Dieu scul connaît tout le bien qu'il a opéré dans cette maison. Loin d'avoir été son tombeau, cotto humble retraite lui a fourni l'occasion de se faire apprécier davantage comme théologien et comme canonisté. On sait, en effet, qu'il était l'aviseur or inaire de nos juges les plus éminents, de nos avocats les plus distingués et d'une portion considérable du clergé de l'Archidiocè-e et même de diocè-es étrangers. Ses intimes seuls connaissent le grand nombre de consultations qui lui étaient adressée journel-Pendant son sejour au sominaire, il a été le défenseur de toutes les causes matrimoniales portées au tribunal de l'Archevêque de Québec, qui n'a jamais cessé de lui témoigner la plus entière confiance. Il a toujours fait partie de l'officialite métropolitaine, il fut un des théologiens du sixième Concile provincial tenu en 1878. La science et l'expérience dont il fit preuve dans ces assises solennelles, lui gagnèrent du coup l'estime et la confiance des Pères du Concile. On dit même qu'à la fin de ce Concile, il eut l'honneur de recevoir les félicitations des évêques, et que plusieurs d'entre eux lui exprimèrent publiquement l'espérance de le voir un jour arriver à l'épiscopat—espérance que S. S. Léon XIII vient de faire entrer dans le domaine des faits accomplis—au grand contentement de tous.

LA PURIFICATION

Cette fête nous rappelle les sacrifices que la Sainte Vierge a faits ce jour-là. Elle a d'abord sacrifié sa propre gloire. En effet, elle est sainte, Vierge et Mère de Dieu, et dans cette fête elle consent à ne pas le paraître. Elle se met sur le rang des femmes soumises à l'humiliation d'une loi qui n'est pas faite pour elle Quelle humilité, et quelle héroïque vertu! Quelle condamnation des prétentions ridicul s qui sont le fait d'un si grand nombre; de cet amour-propre qui règne même chez ceux qui s'en croient quel quefois exempts et qui est la cause de tant de troubles et de ruines!

Elle sacrifie en second lieu son propre fils. Pour comprendre l'étendue de ce sacrifice, il faudrait, ce qui est impossible, pouvoir mesurer les tendrosses du cœur de Marie pour Jésus; car le cœur de toute mère est un abîme insondable de dévouement, et à plus forte raison celui de la Sainte Vierge. Elle consent, en cette fête, à la mort de Jésus, son Fils bien-aimé, pour le salut des hommes. Que de parents et de chrétiens refusent cependant de sacrifier à Dieu ce qui lui appartient, lui refusent même ce qui lui est dû.

Enfin, Marie sacrifie son propre cœur; elle accepte, sans se plaindre, la prophétie de ses douleurs. Seule heureuse, seule bénie entre toutes les femmes, comme nous le répétons dans la Salutation Angélique, Marie a été toute sa vie la plus afflgée des Mères, son cœur a été transpercé d'un glaive de douleur. Comment après cela osons-nous nous plaindre? Comment pouvous nous refuser notre cœur à Dieu quand il le demande? C'est lui procurer le repos que de le donner à Dieu, puisqu'en dehors de Lui il est toujours agité, d'après Saint Augustin, et comme le prouve l'expérience.

Mgr SATOLLI

Nos lecteurs seront heureux de lire le passage suivant d'une lettre d'un élève canadien de l'éminent professeur Satolli, dont Québec a eu l'honneur de recevoir la visite, l'automne dernier:

..... "Satolli, ce professeur célèbre, qui a fait une apparition à Québec, avant de revenir des Etats-Unis où il avait été envoyé

pour représenter le Pape à Baltimore, Satolli, dis-je, est arrivé ici, et a commencé ses cours. Je vous assure qu'il n'a pas volé sa réputation. Il allie deux qualités qui se rencontreut difficilement chez un seul homme: c'est un savant, un métaphysicien à rendre des points à Aristote, et qui joue avec les abstractions les plus imbordables; en même temps c'est un orateur incomparable qui parle latin comme Cicéron, et se passionné pour la vérité de manière à entraîner son auditoire, et à l'enthousiasmer par une éloquence brûlante. Jamais de ma vie je n'oublierai sa première conférence après son retour.

Nous étions là, à la Propagande, 300 prêtres et ecclesiastiques attendant l'arrivée du grand professeur, et l'un de nous devait lui lire une adre se en vers. Je m'attendais bien qu'on allait applaudir avec rage à l'arrivée de cet homme font j'entendais parler depuis mon arrivée, je savais bien qu'une joie extraordinaire allait se manifestèr sur tous les visages; mais j'étais à cent lieues de m'imaginer ce qui allait arriver. Satolli apparaît tout à coup dans la porte de la salle, et dès ce mo neut les trois cents regards sont rivés invînciblement sur lui, pendant que les mains applantissent avec frénésie.

Il se rend à sa chaire : ce sont des trépfgnements de bonheur et d'allégresse îndicible. On lui déclame la poeste de bienvenue signée de tous les élèves. Mais qu'est-ce que cela auprès de la poésic le trois cents regards fixés avec amour sur cet homme extraordinaire, et le brûtant, pour ainsi dire, de leurs rayons réunis!... Mais le dernier vers a retenti sous la vonte de la salle ! Alors une tempête d'acclamations et d'applaudissements se déchaîne avec fureur, et les regards convergent toujours vers leur centre bien-aimé. Maintenant on retient son haleine; on pourrait entendre respirer une mouche; il va parler! Et voilà que lentement d'abord, mais harmonieusement, les paroles viennent se poser sur ses lèvres, et c'est là que nous ullons les recueillir avec volupté. Festin incomparable ! où chacan peut tout prendre, et dont on ne voudrait laisser perdre aucune miette. Puis le voici qui s'anime; il parle de Dieu, de ses perfections. La parole est bralante, les gestes sont nombreux et expressifs... Bref, une heure passe, on n'en a pas connai-sance.

Ce que je vous dis la chacun de ses élèves vous le dirait; ils en sont tous fous, comme on dit.

NECROLOGIE

La mort vient de faire une nouvelle victime dans la personne du Vicairo Général de l'Archidiocèse de Québec, Monseigneur Cyrillo Etienne Legaré, décédé le 23 du mois courant, à l'âge peu ava cé de 58 ans. Quoique d'une santé délicate, rien expendant no faisait présager un dénouement fatal a assi subit, et qui n'a pas manqué de faire sensation. C'est le troisième de ses membres que le clergé perd depuis le commencement de la nouvelle année.

Monseigneur Legaré était un saint prêtre, un homme de devoir. se donnant tout entier aux différentes fonctions qui lui incombaient, et non seulement un amateur de la belle littérature, mais un véritable connaisseur. Les pages que nous avons de lui en fourni-sent la preuve, et le critique le plus exercé pourrait diffisilement relever la plus légère infraction aux règles de l'art. On remarquait la même perfection, le même fini, dans ses sermons et ses discours. Il aimsit le professorat, et savait être professeur Avec lui, les heures de classe s'écoulaient agréable ot amusant. ravidement. L'amour et l'attachement qu'il avait conservés pour le Séminuire de Québec, où il a passé les trois quarts de son existence, et qui était devenu pour lui une seconde maison paternelle, ne pouvaient guère être portés à un plus haut degré. Lorsqu'il crut devoir en sortir, il le fit avec des regrets qui ont semblé ne l'avoir jamais quitté complètement. Il est de fait qu'il avait es-entiellement la vocation et les aptitudes qui rendent la vie agréable dans une maison d'éducation, et permettent aussi de rendre des corvices précieux.

Il était homme de bonnes manières, toujours courtois et affable dans ses relations.

Né à Saint Roch de Québec, le 16 février 1832, il prit la soutane après un brillant cours d'études au Petit Séminaire de Québec. et, en 1853, n'étant encore que simple ecclésiastique; il partit pour aller suivre les cours de la célèbre école des Carmes de Paris. Il revint à Québec le 16 décembre 1857, après avoir obtenu sa licence, et fut ordonné prêtre l'année suivante, le 18 septembre 1853. Membre directeur du Séminaire, de 1858 à 1879, il a été successivement pendant ce long intervalle de temps, professeur de belles-lettres, professeur de rhétorique, directeur du Petit et du Grand Séminaire.

En 1879, il suivit son frère nommé d'abord curé de Saint Denis de Kamouraska, puis transféré à la cure de Sainte-Croix, le 17 avril 1880. Il quitta ce poste le 17 avril 1881 pour accepter la haute position de vicaire général, devenue vacante par la mort de Mgr Cazeau. Le 16 février 1882, il était nommé official de l'officialité métrope taine; en mars 1887, il était créé Protonotaire Apostolique ad instar, et quolqué temps auparavant il avait été nommé chanoine honoraire de la cathedrale de Vér me. Ses funérailles ont eu lieu samedí dans la Basilique de Québec, en présence d'un concours nombreux de prêtres et de fidèles.

Mgr Legare appartenait à la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, à la Société Ecclésiastique de St Joseph, ainsi qu'à la section diocésaine des messes.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUR DU COUR DE JÉSUS

Intention générale pour Février 1890

Désignée par Son Ém. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie par Sa Sainteté Léon XIII.

L'EXTENSION DU CULTE DE SAINT JOSEPH

Dieu se plaît "à vaincre le mal par le bien." N'e-t-ce pas de nos jours, en plein siècle de naturalisme officiel et brutal, que le triple cu'te du sacré Cœur de Jésus, de la Vierge immaculée et de saint Joseph commence à jeter dans tout l'univers ses rayons les plus doux et les plus vifs? Et voici que, dans une Encyclique toute récente, S. S. le Pape Léen XIII presse les fidèles de donner désormais à la dévotion du glorieux Patriarche un éclat plus grand.

A vrai dire, les privilèges de saint Joseph sont si hauts et s'divins, son crédit si exceptionnel, sa dévotion si sympathique à tous, qu'il y a, dans l'obscurité relative où ce culte est demeuré jusqu'à nos jour-, un véritable miracle. Miracle—hâtons-nous de le reconnaître—de miséricorde et de tendresse pour nous. Si ce trésor est resté comme enfoui durant tant de siècles, c'est que la boité divine le réservait à l'extrême disette des jours présents Prions donc avec ferveur pour l'extension de ce culte béni, et l'Eglise ressentira de plus en plus les effets d'un si puissant patronage.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jasus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour l'extension du culte de saint Joseph, afin que l'Eglise militante, dont il a été con-titué le protecteur, ressente de plus en plus les effets d'un si glorieux patronage.

LES EGLISES NATIONALES

Quand on examine un peu la position des églises nationales, soit hérétiques soit schismatiques, ce qui frappe par dessus tout, c'est leur dépendance servile de l'État, qui réglemente non seulement le culte, mais même le dogme. C'est le juste châtiment de toutes les églises qui ne veulent pas de la suprémutie du Pape.

Regardons l'Eglise établie d'Angleterre. Il y a une quarantaine d'années, le Conseil Privé déclarait que l'Eglise anglicane n'a aucune doctrine arrêtée sur le baptême, et que chacun peut, à ce sujet, croire et enseigner ce que bon lui semble. Ce jugement était rendu dans un procès intenté par l'évêque d'Exeter contre un ministre, nommé Gorham, qui prêchait que le baptême n'était pas nécessaire. Au point de vue doctrinal l'évêque était dans le vraî; mais le principe fondamental du Protestantisme étant le libre examen, le ministre Gorham ne faisait qu'user d'un droit incontestable. Seulement, ce qui est renversant, c'est de voir le Conseil Privé trancher une semblable question.

En 1874, le Parlement anglais votait une loi pour la 1 glementation du culte public. Or, aujourd'hui, le Parlement n'est plus exclusivement composé d'anglicans, mais il compte des protestants dissidents, des Juifs, des athèes, des incrédules et des catholiques. Peut-il y avoir au monde quelque chose de plus ridicute?

Un fait analozue au premier vient encore de se passer dans crite malheureuse église établie. Une fois de plus les tribunaux civils ont dû se prononcer sur un différend qui s'était élevé entre les évêques anglicans et le chapitre également anglican de St. Paul de Londres. Ce dernier, comme l'on sait, a cru bon d'élever dans son église un retable dont voici la description en deux mots: La figure centrale de ce retable est le Christ en croix. Au pied de la croix se tiennent les saintes femmes et Saint-Jean, et des ânges contem; lent le divin crucifié dans l'attitude de l'adoration. Au dessus de la figure du Christ, se trouve une statue de la Sainte Vierge ayant à sa droite l'apôtre saint Pierre et, à sa gauche, l'apôtre Saint-Paul. Le vouronnement du retable est l'Ascension de Notre Seigneur. Les figures étant presque de grandeur naturelle, il paraît que l'effet général est frappant.

Quoiqu'il en soit, ce rétable a tollement frappé les évêques anglicans, qu'ils ont porté l'affaire devant la cour du Bane de la Roine. Le crucifix dans un temple anglican est-il légal? Telle est l'une de squestions discutées sérieusement par lord Coleridge. 'Pour moi, dit-il, je saluerais volontiers le crucifix comme un

beau et touphant symbole du plus grand événement du monde, si la loi le permettait." Bref, le tribunal denna tort à l'évêque de Londres. Ce dernier ayant interjeté appel à la Cour d'Appel, ce nouveau tribunal vient de casser le jugement de la cour du Bane de la Reine. Les choses en sont donc au même point qu'avant le procès. Tous ces faits démontrent la position humiliante de l'église établie d'Angleterre, et prouvent que les évêques auglicuns na possèdent aucune juridiction spirituelle qui ne puisse être annihilée par les tribunaux civils.

Il en est de même dans l'église grecque. C'est le gouvernement ottoman, qui ne peut juger que d'après les principes du Coran, qui décide en dernier ressort les questions religieuses, lorsque les patriarches ne s'accordent pas ensemble. En voici la preuve. Au commencement de ce siècle, le clergé grec et le clergé arménien non entholique se disputaient, à Constantinople, au sujet de l'usage de mettre un peu d'eau dans le vin du saint Sacrifice. Finalement, "d'après les règles existantes", l'affaire fut portée devant le Reiz-Effendi de cette époque. Le ministre musulman, après avoir entendu les arguments des deux parties, prononça la sentence suivante: "Le vin est une liqueur impure, maudite et défendue par "le Coran; il ne faut donc pas en faire usage du teut. Pourquoi "n'employez-vous pas de l'eau toute pure?"

Il est donc vrai de dire que plus l'église d'un pays est nationale, moins elle est romaine.

LE CATHOLICISME EN HOLLANDE

Du train que va le mouvement catholique en Hollande, ce petit pays avant peu n'aura rien à envier à ceux où le catholicisme fleurit depuis longtemps. Les détails suivants font voir que les catholiques ont dû se remuer, si l'on conge que la hiérarchie catholique n'a été rétablie en Hollande qu'en 1853. Sur le terrain scientifique, religieux et social, comme sur le terrain politique, le parti catholique hollandais lutte avec succès. De nombreuses sociétés scientifiques ont été fondées, la presse ccientifique et littéraire a pris une plus large extension. Dans tous les diocèses, des bibliothèques et des archives ont ont été établies; de superbes édifices religieux couvrent aujourd'hui ce sol où l'hérésie avait accumulé tant de ruines, et les églisos mixtes ont disparu. Le rituel romain a été introduit dans toute la province ceclésiastique. En outre, chaque diocèse possède aujourd'hui son petit et son grand séminaire, ses établissements de bienfaisance catholique, ses or-

phelinats et ses hôpitaux, ses asiles pour les viellards et les invalides, etc.

En outre, des missions régulières ont été partout organisées, grâce aux soins surtout des Pères Rédemptoristes, et elles ont contribué puissamment au réveil de l'esprit religieux. Le nombre des réminaristes qui était en 1853 de 957, r'élève aujourd'hui au chiffre de 1906, et parmi eux figurent les fils des plus nobles famelles de la Hollande. Les catholiques hollandais portent un dévoûment spécial à la Papauté, comme le témoignent les contributions du Denier de Saint-Pierre.

L'association de la Sainte-Enfance a un revenu annuel de 80 mille florins.

Les Ordres religieux sont florissants: de nombreux religieux expul és de l'Allemagne et de la France, ont trouvé asile et protection en Hollande, et leurs maisons s'y sont multipliées.

Tels sont les résultats auxquels on arrive, quand on est uni, quand on sait ce que l'on veut, et que l'on déploie l'activité nécessaire pour arriver au but

UNE PRISON DE FEMMES

"En 1841, dit le Mémorial de Liège, les Filles de la Croix s'étant hargées de la Prison des femmes à Liège, quatre d'entre elles y arrivèrent le 2 février.

"On les fit entrer d'abord dans une espèce de parloir, où des avocats étai nt en consultation avec des prisonnières, et elles furent obligees d'attendre là jusqu'à ce qu'il plût au concierge de leur désigner enfin un appartement. On leur assigna une mauvaise pière appetée la chambre de galeuses, parce que c'était là qu'on logeait les fommes atteintes de cette maladie. Elle y trouvèrent quaire lits mal couverts et sans rideaux, quelques piteux vases de terre et autres usten-iles de cuisine malpropres et délabrés. C'évait leur nouveau ménage. Les ouvertures des ventilateurs et les larges fentes par où l'air et le vent pénétraient, étaient bouchées tant bien que mal avec de la paille et de vieux haillons de prisonniers, dont les lambeaux pendaient en desordre audessus de la tête des Sœurs.

C'est dans ce misérable réduit qui leur servait à la fois de dortoir, de réfectoire et de cuisine, qu'elles durent s'in-taller en attendant qu'on leur cédat une autre petite pièce, où elles placèrent par terre leur somptueu-e vaisselle, consistant en quelques assiettes, une marmite et un vieux plat.

"La première cho-e qu'elles firent fut d'introdure un peu d'ordre et de propreté dans ce dégoûtant repaire. Puis, animes de l'esprit de Mère Therèse, qui voulait qu'on soignat le corps pour parvenir à l'âme, elles s'occupérent d'améliorer la detestable nourriture des détenues.

" A ces soins matériels, elles joignirent la douceur du langage, · l'affabilité des manières, la charité la plus ingénieu-e, pour rendre tous les services en leur pouvoir. Aussi un changement notable dans tout le personnel de la maison ne tardu-t-il pas à se manifester : les détenues, surprises et touchées de la conduite de religieuses, passèrent bientôt to la défiance au respect, à la confiance. Au bout de quelques jours, tout esprit d'hostilité ava t disparu. Il en fat de même des membres de la commission administrative, dont plusieurs s'étaient d'abord montrés peu bienveillants ; leurs preventions tombèrent, leur opposition cessa; tout ce qu'ils avaient d'abord refusé aux Sœurs de ce qu'elles avaient demandé pour le bien de la prison, leur fut accordé, et ils prièrent eux-mèmes M. Habet-, co-fondateur, ancien curé de Sainte-Croix à Liége, de leur procurer une cinquième Sœar pour remplacer le portier, seul fonctionnaire qu' sut resté de l'ancien régime. Cette cinquième Sœur fut ajouteo, et l'on vit alors se produire un fait inoui dans le- annales des maisons pénitentiaires : une prisen de femmes dirigée par des religiouses, ans le secours d'ancun gardien. "

Les religieuses sont bien les mêmes sons toutes les latitudes.

PETITE CHRONIQUE

L'Osservatore Romano annonce qu'à l'occasion des fêtes de Noël, le Saint-Père a chargé son aumonier de distribuer trente mille france aux fumilles pauvres de Rome, aux prêtres dans le besoin, aux veuves et aux orphelins des anciens employés pontificaux civils et militaires.

Le Saint Père a disposé, en outre, que, par les soins de MM. les curés de Rome et des Sœurs de Charité, une somme de quatorze mille france soit distribuée dans les cinquante-six paroisses, en lits et en argent, aux nécessiteux.

La statue que Rouen érigera prochaînement au cardinal de Bonnechese, le représents à genoux sur son tombeau. D'après Léo Taxil et Verdun, Gambetta a certainement été assassiné.

On ne saurait être admis, en France, dans la scote à laquelle appartenait Gambetta que sous le serment de faire pue guerre à mort au Catholicisme en tout et partout, et ce serait pour avoir manqué à ce serment que l'illustre tribun aurait reçu d'une sœur franc-maçonne, dont l'existence est aujourd'hui largement assurée par ses frères, une balle dans le ventre.

Le nom de cette Charlotte Corday n'est pas plus un mystère que la pension qu'elle reçoit pour avoir donné le coup de grâce à Gambetta. Pour que rien ne manquât au tableau, la secte a fait ensuite élever un monument au frère défunt. C'est ce qui s'appelle faire les choses suivant l'étiquette.

Un certain nombre de journaux de la province aunoncent leur intention bien arrêtée de discontinuer la regrettable polémique engagee sur la question des biens des Jésuites, juste au moment où elle était réglée définitivement. Il faut espérer que tous les journalistes qui ont donné dans ce faux mouvement, auront cette sagesse tardivo.

Le nouvel externat du couvent de Saint-Roch, dont nous avons parlé dans le numéro 21 de la Semaine Religieuse, aura 91 pieds de largeur. La Congrégation de Notre Dame de Montréal donne \$10.000, et la balance du capital nécessaire pour cette construction sera fournie par les paroissiens. Le couvent proprement dit devra subir en même temps cortaines modifications.

Il est aussi question de construire une nouvelle église assez spacieuse pour contenir toute la population de Saint-Roch, qui compte environ 13000 communiants.

Cette pouvelle église devant être plus large, plus longue et plus é'evée que l'église actuelle, pourrait être construité au même endroit, tout en permettant de se servir de cette dernière pendant que l'on construira. L'exécution de ce projet nécessitera un emprunt d'environ \$200,000.

L'église actuelle a été bâtie en 1845, immédiatement après la conflagration qui réduisit en cendres à peu près les deux tiers du faubourg Saint-Roch; et le couvent a été construit en 1843. Les différents incendies qui ont cu lieu, l'ont toujours respecté.

Les journeux annoncent que le Président du gouvernement

provisoire du Brésil a éte élu grand maître des 400 loges maçonniques de ce pays. Encore un fait qui aide à comprendre cette insurrection, dont la cause a été saisie par un si petit nombre.

Son Honneur le Recorder de Montréul a décidé que sa cour sera dorénavant fermée à tous ceux qui n'y sont pas appelés pour affaires. Nos félicitations; car les honnes mœurs ne feront qu'y gagner.

On recommande aux prieres, -Fordinand E. Hamel, Québec.

HANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS CHARLAND & Cie., LAUZON-LÉVIS.

Nous invitors respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquous certainement ce qu'il y a de mieux en ca genre au constater dans quantité d'églises du Canada aux expositions, et comme op peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des États Unic, et par les échantillons que nous anvoyans sur demande. Nos remercioments à MM. les curés qui nous ont honoié de lour patiomage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas antièrement pour ques.

NOUVEAUTÉ: Un monde nouveau, par LUCIEN DARVHLE.

J. A. LANGLAIS.

J.-B. LASNIER ET FILS

MARUPAUTUBIERS DE CHERGES, NOTES-DANS DE LÉVIS

CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleures, et pour culte en général ; Bougie

PRIX REDVITS—Conditions de priement el vente à commission ou par dépôt fail, à la volon! e des acheteurs.

N. B.—La maison I.ASNIER ET FILS mérite par son honorabilité le confiance du public.



DE

W 11 40 11			THE PART AND DE DEAL	DDC					
		- DE Q	UEBEC A STE-ANNE DE BEAU	FRL	-				
ALLLANT Lisez en d	A L'I	EST.	STATIONS.	ALLANT A L'OUEST. Tous les jours Dimanche					
Dimanche seulement.	Dimanche seulement. Tous les jo			Dim. excepts.					
Exp. Exp. A M. 6.00 7.45 6.05 7.50 6.20 8.02 6.35 8.20 6.45 8.40 7.15 9.00	6.35 6.50 7.05 7.25	7.30 7.35 7.47 8.05 8.25	Hedleyville Beauport Montmorency L'Ange Gardien Chateau Richer Ste-Anne	A. M P. M. 6.30 4.15 6.20 4.05 6.07 3.50 5.50 3.35 5.30 3.20	A. M. P. M 7.15 5.15 7.05 5.05 6.52 4.50 6.35 4.35 6.15 4.20 6.00 4.00				

·Lisez en montant DES TRAINS SPÉCIAUX POUR PELÉRINAGES CIRCULERONT TOUS LES DIMANCHES JUSQU'AU ler OCTOBRE 1889

DÉPART : Hedleyville.6.00 a.m. ARRIVÉE à Ste-Anne 7.15 a.m. Hedleyville 1245 p.m. Ste-Anne 11.30 a.m. Ste-Anno, 2 45 p.m.

Hedleyville i 30 p m "Ste-Anno, 2 45 p.
Prix du passage aller et retour lère classe \$0.85, 2nde classe \$0.60. Grande réduction pour pèlérinage de 100 ou plus,

Pour autres informations s'adreser à

G. S. CRESSMAN, Gérant, W. R. RUSSELL. Surintendant.

COMTE D'ESSEX, SANDWICH,

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la uis-ance. Vin de Table ou Claret de promière qualité. Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRABBOR et Cle, Sandwich, Ontario, on à Puissance. Pour prix, etc., s'adresser : M.J.-A. LANGLAIS, Québec.

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréul et Ottawn, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le millo. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevéché, mais-

"Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme) est la anx libraires. seulo dont il est permis de faire usage dans les grevinces ecclésie stiques de " Québec, Montréal et Ottawa.